

## Quelle entreprise au XXI<sup>e</sup> siècle ?

Il faut revenir à l'essence du socialisme, c'est-à-dire à la question des rapports de force au sein des entreprises. Voilà le message adressé par de nombreux adhérents à l'occasion des Forums de la Refondation.

Cet enjeu est d'ailleurs l'un des cinq thèmes que les textes d'orientations au congrès doivent aborder.

Les députés socialistes ont déposé une proposition de loi qui a le mérite de poser la question de la finalité de l'entreprise.

Dans la droite ligne de la loi sur le devoir de vigilance et à la suite du rendez-vous manqué de la réforme du code du travail, la proposition de loi « *Entreprise nouvelle, nouvelles gouvernances* » propose de renouveler, en profondeur, le cadre législatif des entreprises afin qu'elles puissent offrir le meilleur de leur potentiel pour traverser les mutations économiques, sociales et environnementales à venir et s'affranchir d'une vision trop souvent réduite à la suprématie actionnariale.

Outre un écart de revenu décent, un droit de vote triple pour les actionnaires longue durée ou un renforcement de l'agrément « *Entreprise Solidaire d'utilité sociale* », le groupe Nouvelle Gauche entend rénover totalement l'entreprise avec trois propositions particulièrement novatrices.

D'abord, en apportant une définition de l'entreprise du XXI<sup>e</sup> siècle dès son premier article. La définition des sociétés, issue du Code Napoléon, se concentre sur les associés et ne rend compte ni de la réalité de l'entreprise, ni de la recherche d'objectifs autres que le profit. Le nouvel article renverse cette



Une force de proposition

perspective en prévoyant que « **la société est gérée conformément à l'intérêt de l'entreprise, en tenant compte des conséquences économiques, sociales et environnementales de son activité** ». Cet article reconnecte ainsi la société et l'entreprise.

Les député.es socialistes veulent une codétermination à la française. En effet, la gouvernance actionnariale a été conçue comme la forme de gouvernance suprême. Or, la création de valeur n'est pas le seul fruit des actionnaires mais également des salariés. D'ici cinq ans, dans les conseils, seront présents à minima un tiers de salariés pour les entreprises ayant entre 500 et 2000 salariés et une moitié de salariés pour les entreprises de plus de 2000 salariés.

Enfin, la proposition de loi instaure une double notation des grandes entreprises. La simple cotation boursière ne peut être le seul indicateur de performance d'une entreprise. Une prise en compte de sa responsabilité sociale et environnementale est nécessaire pour éclairer notamment les salariés et les citoyens-consommateurs. À l'heure d'une mondialisation déraisonnée, une double notation agréée par la Banque de France est la condition sine qua non d'une performance économique soutenable.



## La paix maintenant

Les Kurdes ont payé un lourd tribut à la guerre contre Daech. Avant-postes, les combattants et combattantes kurdes ont stoppé l'avancée des djihadistes et ont contribué à la reconquête des territoires contrôlés par ceux qui rêvaient de reconstituer le califat.

L'attitude du gouvernement turc, qui bombarde les Kurdes, est inadmissible. Le Proche Orient a maintenant besoin de paix et de dialogues. L'attitude belliqueuse de la Turquie risque de raviver des tensions dans cette partie du monde qui a suffisamment souffert.

L'Europe et la France doivent peser de tout leur poids pour que la Turquie cesse son ingérence en Syrie et pour que toutes les parties s'assoient enfin autour d'une table de négociations.

PS29

## Chiffre de la semaine

+ 1,3%

C'est le montant de la hausse des tarifs du gaz au 1<sup>er</sup> février.

# 78<sup>e</sup> congrès : c'est parti !

C'est à la Maison de la chimie que les socialistes se sont réunis le 27 janvier pour tenir un congrès et le conseil national d'enregistrement des textes d'orientations, qui seront soumis au vote des adhérents le 15 mars.



La famille socialiste s'est retrouvée le 27 janvier

Tout d'abord, le congrès national a voté formellement les modifications statutaires adoptées le 26 janvier par les adhérents et qui suppriment la phase des contributions générales et prévoient que 5% des membres du Conseil national doivent parrainer les textes d'orientations. Faute d'avoir réussi à rassembler ce quorum, certains textes n'ont pas pu être enregistrés par le conseil national.

Ce conseil national d'enregistrement des textes d'orientations est intervenu alors même que le Parti Socialiste était, il n'y a pas si longtemps, déjà donné

pour mort. Mais il n'en est rien. Le processus d'organisation du congrès de la Refondation, qui doit se tenir les 7 et 8 avril à Aubervilliers, poursuit son cours.

**« Les adhérents auront le choix entre quatre textes d'orientations le jeudi 15 mars. »**

Ce sont donc quatre textes d'orientations qui seront soumis au vote des adhérents le 15 mars. Ces textes doivent répondre à plusieurs critères. D'abord, ne pas dépasser les 50 000 signes. Il ne s'agit pas de brider les rédacteurs mais plutôt de les inciter à aller à l'essentiel. Et, pour ce congrès, l'essentiel tourne autour de cinq thématiques qui doivent être abordées dans chaque texte : Écologie, Inégalités et modèle économique, République, Europe et Mondialisation. Ces thèmes sont largement ressortis des Forums de la Refondation organisés à l'automne. Dans toutes les sections ou Fédérations les débats ont tournés autour de ces cinq thématiques : justice sociale, emploi, écologie, laïcité, construction européenne sont les sujets qui ont le plus été traités.

L'ampleur de la crise écologique appelle une prise de conscience et un changement radical des comportements. Comment y parvenir sans accroître les inégalités? Le travail connaît une

révolution inédite. Des centaines de milliers d'emplois sont aujourd'hui menacés de disparition du fait de la révolution numérique et de l'intelligence artificielle qui, à court terme, peut remplacer le travail humain. Un nouveau modèle reste à inventer. La crise de la démocratie menace la République.



Rachid Témal garant d'un congrès serein

À la suite d'un tirage au sort, les textes d'orientations seront présentés dans l'ordre suivant : « *Un progrès partagé pour faire gagner la gauche* » avec comme premier signataire Luc Carvounas, « *Cher.e camarade...* » de Stéphane Le Foll, « *Socialistes, le chemin de la renaissance* » d'Olivier Faure et « *L'union et l'espoir* » d'Emmanuel Maurel.

Maintenant, place aux débats...

Les textes d'orientations seront en ligne sur [ps29.org](http://ps29.org)

## Les textes d'orientations

*Un progrès partagé pour faire gagner la gauche*  
Luc Carvounas



[@lucavounas](https://twitter.com/lucavounas)

*Socialistes, le chemin de la Renaissance*  
Olivier Faure



[@faureolivier](https://twitter.com/faureolivier)

*Cher.e camarade...*  
Stéphane Le Foll



[@SLeFoll](https://twitter.com/SLeFoll)

*L'union et l'espoir*  
Emmanuel Maurel



[@emmanuelmaurel](https://twitter.com/emmanuelmaurel)

# Nous vous souhaitons une bonne année 2018

« **Nous vous souhaitons une bonne année 2018** ». Jean-Claude Nicolle, secrétaire de la section de Guipavas, aurait pu se contenter de ces six mots lorsqu'il s'est adressé, en compagnie de ses homologues Serge Rousseau (Pays des Abers), Amélie Le Floch (Landerneau) et Laurent Péron (Le Relecq-Kerhuon), aux adhérents et sympathisants qui avaient répondu à leur invitation à partager le verre de l'amitié à l'occasion de la nouvelle année, le 27 janvier. Car tout ce qu'il voulait dire était contenu dans cette phrase.

D'abord le « Nous... ». Les sections du sud de la 5<sup>e</sup> circonscription ont pris l'habitude de travailler en commun, en particulier pour la campagne des élections législatives. Il était donc logique qu'ils se réunissent à nouveau pour présenter leurs vœux à leurs adhérents et sympathisants. D'autant que ce travail en inter-sections est au cœur des débats de la Refondation.

« ...vous souhaitons une bonne année... ». L'adhésion au Parti Socialiste relève évidemment d'une dimension conviviale. « **Nous avons du plaisir à nous retrouver à l'occasion de ces rencontres de début d'année** », a insisté le secrétaire de la section de Guipavas, Jean-Claude Nicolle. Car, après les résultats des élections du printemps mais aussi la crise municipale qu'a connue la commune, la section est en phase de reconstruction.



Une envie partagée de reconstruire le PS

Et enfin, « ... 2018 », qui sera l'année du 78<sup>e</sup> congrès du Parti Socialiste, les 7 et 8 avril à Aubervilliers. « **Nous avons du travail sur la planche** », a rappelé Laurent Péron. Et dans une interview à *Ouest-France*, le 29 janvier, Jean-Claude Nicolle précisait : « **Il nous faudra plus de deux ans pour reconstruire un groupe de gauche dans la commune** ».

Yohann Nédélec, secrétaire fédéral et régional de l'étape, a aussi rassuré les adhérents et sympathisants présents : « **Nous sommes dans l'opposition jusqu'en 2022. Alors ne nous précipitons pas et prenons le temps de travailler sérieusement, à l'occasion du congrès, pour définir la ligne politique qui sera la nôtre** ».

Mais le travail a déjà commencé au sein de la Fédération avec une réflexion sur le fonctionnement des sections. Car c'est bien là que s'organise le militantisme mais aussi la convivialité, valeur parfois oubliée mais si importante lorsqu'on appartient à une « famille » politique.

## En savoir plus

### Le Finistère joue collectif



À l'initiative de la présidente du Conseil départemental, Nathalie Sarrabezolles, les maires de Brest et Quimper, la CCI et l'UBO cosignent un courrier adressé à Philippe Duron, président du Conseil d'Orientations des Infrastructures. Élu.es et représentants des forces vives du département défendent l'accessibilité du Finistère.

« En décidant une pause dans la mise en œuvre des nouvelles infrastructures ferroviaires le 1<sup>er</sup> juillet dernier, le président de la République avait soulevé des questions sur la suite apportée aux projets engagés ou étudiés. En annonçant l'abandon du projet d'aéroport de

Notre-Dame-des-Landes le 17 janvier, le premier ministre a, quant à lui, relancé le débat sur l'accessibilité du Grand Ouest. L'activité économique de notre département n'est pas concentrée autour d'un seul pôle, mais répartie sur l'ensemble de notre territoire. Que ce soit dans les domaines de la recherche, de l'agroalimentaire, de l'industrie, de la culture, de l'enseignement..., des entreprises performantes font le choix de s'implanter ou de rester, dans leur bassin de vie, le Finistère. Elles peuvent le faire car elles trouvent à proximité les services nécessaires, et ont bénéficié d'un réseau routier et de transport de qualité. Les attentes sont fortes et les exigences nouvelles. »

### La Bretagne à l'avant-garde

Plusieurs adhérents ont manifesté de l'intérêt pour la tribune intitulée « La Bretagne sera à l'avant-garde de la réinvention de la gauche » et publiée dans le *Cap Finistère* du vendredi 12 janvier 2018. Pour prolonger le débat, Arnaud Platel, signataire de cette tribune, invite les adhérents qui

le souhaitent à deux rencontres: le mercredi 7 février à 19h30 au siège de la Fédération à Quimper et le jeudi 8 février à 19h30 au local du PS à Brest.

### Le PS quimpérois parle d'une seule voix

Les socialistes de Quimper ont présenté leurs vœux aux Quimpérois et répondu à la presse qui pouvait parfois entendre des sons de cloches contradictoires. C'est d'une seule et même voix que les responsables socialistes quimpérois ont présenté leur cap. « Clairement dans l'opposition au gouvernement, le PS va, jusqu'au mois d'avril, s'investir dans son congrès. C'est là que sera fixée la ligne politique », ont rappelé les dirigeants de la section et les élu.es.

« LREM est, de fait, à droite », a rappelé le secrétaire de section Matthieu Stervinou. « Après un discours humaniste les premiers jours, on a vu le vrai visage du gouvernement ». Et Jacques Le Roux, secrétaire fédéral, d'enfoncer le clou : « Macron avait laissé plein de flous qui laissaient croire à des proximités avec nous. Aujourd'hui c'est clair ».

# Agenda

**3 février**

10h00 : Réunion sur la place des militants dans le PS et le fonctionnement de la Fédération. Ouverte à tous les adhérents, au local du PS à Châteaulin 2 rue Baltzer.

## Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428  
N° 1214 - Vendredi 2 février 2018  
[www.ps29.org](http://www.ps29.org) - [cap-finistere@wanadoo.fr](mailto:cap-finistere@wanadoo.fr)  
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER  
Tél. 02 98 53 20 22

Directrice de la publication : Rachel NICOLAS

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON  
Tél. 02 98 43 44 39  
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère  
Tél. 02 98 43 11 44

## S'abonner

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

.....

.....

Abonnement papier

Abonnement numérique

..... @ .....

Adhérents : 25 euros (papier) ;

20 euros (numérique)

Non adhérents : 50 euros (papier) ;

35 euros (numérique)

Chèque à l'ordre de :  
ADFFFPS

# Nos prisons sont des poudrières

**Dominique Raimbourg**

**Les prisons françaises constituent une poudrière que la moindre étincelle peut faire exploser. Pour Dominique Raimbourg, ancien député de Loire Atlantique qui a présidé la commission des lois de l'assemblée, spécialiste des questions judiciaires, il convient de lutter contre la surpopulation carcérale, notamment en instaurant un numerus clausus inversé dans les Maisons d'arrêt.**

**Cap Finistère : Comment expliquez-vous le mouvement social dans les prisons ?**

**Dominique Raimbourg :** La situation est tendue depuis plusieurs années du fait de la surpopulation carcérale. Selon les chiffres officiels, il y a, en France, 69 000 détenus pour 59 000 places soit 10 000 détenus de trop. Mais ces statistiques ne rendent pas totalement compte de la réalité et de la disparité des situations. Selon les travaux de Pierre-Victor Tournier, le chiffre exact se situerait plutôt aux alentours de 12 voire 14 000 compte tenu des places laissées vides. (...)

**Cap Finistère : En quoi consiste votre proposition de numerus clausus ?**

**Dominique Raimbourg :** De numerus clausus « inversé ». J'insiste sur le terme inversé car il ne s'agit pas de ne pas incarcérer sous prétexte que les Maisons d'arrêt seraient en surpopulation. J'ai en effet présenté cette proposition de loi en 2010 mais je n'ai pas encore réussi à être majoritaire sur ce sujet. L'idée est la suivante : pour lutter contre la surpopulation carcérale, chaque entrée serait compensée par une, voire deux sorties de détenus en fin de peine qui se trouvent à quelques semaines de la fin de peine. Ces libérations seraient bien sûr contrôlées par les juges d'application des peines. Cette solution aurait l'avantage de permettre un suivi et un contrôle des détenus quittant la prison. Aujourd'hui, 80 % des sorties sont dites « sèches », sans suivi, ce qui favorise la récidive.

Je me heurte à deux types d'objections. La première, classique, consiste à considérer qu'une peine est prononcée pour être purgée. La seconde met en avant l'inégalité des détenus qui n'auraient mathématiquement pas les mêmes chances de sortir en fonction de leur lieu de détention. Mais il faut cependant considérer que les peines dans des Maisons d'arrêt surpeuplées sont les plus dures à accomplir.

**Cap Finistère : Quelles sont les alternatives à l'incarcération ? Et comment expliquer qu'elles ne se développent pas plus en France ?**

**Dominique Raimbourg :**

Ce n'est pas tout à fait exact. Il existe des alternatives à l'incarcération et d'ailleurs compte tenu du nombre de crimes et délits, la prison n'est pas la solution principale. Il y a 600 000 condamnations pour délit par an. 120 à 130 000 peines d'emprisonnement avec sursis simple, 50 000 avec sursis avec mise à l'épreuve (c'est-à-dire un suivi) et 20 000 peines de travaux d'intérêt général (TIG) sont prononcées. 10 000 condamnés portent un bracelet électronique.

Il faut bien avoir en tête que la prison est très efficace. On peut incarcérer des détenus 24h/24h et 7 jours sur 7. Mais surtout, la peine de prison est simple et compréhensible. Toute peine a, entre autres fonctions, celle de démontrer aux honnêtes citoyens que les délits sont sanctionnés. Écartant de la société les auteurs de crimes et délits, la prison est simple à comprendre et rassurante. Elle est à la fois pratiquement et symboliquement très efficace. Mais utilisée sans se soucier ni des conditions de détention, ni du suivi à la sortie, elle est peu efficace contre la récidive. La contrainte pénale créée par la loi Taubira pour remplacer les courtes peines pour les multi-condamnés n'est en effet pas suffisamment utilisée car elle demande plus de travail à des tribunaux déjà surchargés. La libération sous contrainte avant la fin d'incarcération est aussi sous utilisée. D'une part car les juges d'application des peines font preuve de trop de frilosité. Mais d'autre part car les personnels des services de probation ne sont pas assez nombreux. Nous avons fait passer leur nombre de 4 à 5 000, mais ça reste encore totalement insuffisant au regard des besoins car un véritable suivi, bienveillant, mais ferme est indispensable.

La solution, qui reste à inventer, résiderait dans l'instauration de peines, hors les murs, visibles pour la société mais pas stigmatisantes pour ceux qui la purgent.

**Cap Finistère : Faut-il, selon vous, construire de nouvelles Maisons d'arrêt ?**

**Dominique Raimbourg :** S'il s'agit, comme dans le projet qu'avait défendu Jean-Jacques Urvoas, de créer 11 à 16 000 places avec l'objectif de permettre l'encellulement individuel oui. Mais si c'est juste pour passer de 69 000 à 80 000 places non. Plus on construit, plus on remplit.

Lire l'interview intégrale sur [ps29.org](http://ps29.org)

